

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 69-15/PCG DU 2 JANVIER 1969

n° 69-15/PCG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
2 janvier 1969

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1969

Date du numéro
25 janvier 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Ahmed Dini Ahmed, Ministre des Affaires intérieures, est chargé, à compter du 3 janvier 1969, cumulativement avec ses fonctions actuelles; de l'intérim du Président du Conseil de Gouvernement, pendant la durée de l'absence de M. Ali Aref Bourhan, en mission M. Omar Mohamed Kamil, Ministre de l'Enseignement des Sports et de la Jeunesse, est chargé, à compter du 3 janvier 1969, cumulativement avec ses fonctions actuelles, de l'intérim du Ministre des Travaux publics et du Port, pendant la durée de l'absence de M. Ali Aref Bourhan, en mission.